

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 29 MAI

INFORMATIONS

UN PAS EN AVANT

On doit rendre cette justice aux hommes de désordre qu'ils ne laissent jamais échapper l'occasion de réaliser quelque progrès nouveau. On sait qu'à force d'audace, ils ont réussi à faire admettre par la police que le drapeau rouge pouvait être déployé à l'intérieur des cimetières, lors des cérémonies funèbres. Nous n'avons pas besoin d'insister sur le caractère scandaleux de cette concession. Quoi qu'il en soit, le fait existe.

Mais voilà qu'un progrès a été réalisé. Lundi, on enterrait le citoyen Chabert, conseiller municipal autrefois mêlé à la Commune. Les drapeaux rouges étaient naturellement de la cérémonie, et non moins naturellement ils ont été déployés au cimetière, mais on ne s'est pas contenté de cela. Les discours une fois prononcés, on a promené tranquillement le drapeau rouge déployé à travers le cimetière, et pour s'en débarrasser on a fini par le planter sur le mausolée de M. Thiers. C'était une insulte bien caractérisée à la mémoire de l'ancien président de la République, de même que la promenade à travers le cimetière était une interprétation abusive de la tolérance administrative.

On devine bien que la police n'a rien dit. Elle a laissé faire. Il est facile de prévoir qu'à la prochaine occasion, on arguera de la nécessité de déposer le drapeau chez des amis, pour lui faire traverser, déployé, une des rues qui bordent le cimetière; quand on aura fait dix pas on en fera cent. Nous ne désespérons pas que d'ici quelques mois, sous prétexte de reporter le drapeau rouge chez ceux qui l'ont apporté, on ne lui fasse traverser Paris. Quand on a de l'audace et qu'on a affaire à des gens qui n'ont point d'énergie, on peut tout se permettre et réussir à tout.

LE COMTE DE BISMARCK

Pendant toute la journée d'avant-hier, on niait formellement au ministère des affaires étrangères et à la préfecture de police que le comte Herbert de Bismarck fût arrivé à Paris.

On était bien mal renseigné, comme toujours.

Le comte Herbert est bien à Paris depuis trois jours.

C'est la presse qui renseigne le gouvernement.

Elle lui a appris que le comte Herbert était descendu rue des Bassins, chez le deuxième secrétaire à l'ambassade d'Allemagne, que le comte avait passé sa journée au bois, en promenades, aux Champs-Élysées, au Champ de Mars.

Elle lui apprendra encore que l'ancien ministre des affaires étrangères de Prusse s'est rendu hier à l'ambassade d'Allemagne et que le comte se promène fort à pied, bien entendu sans être connu, son visage n'étant pas encore de ceux que la photographie a eu le temps de populariser.

Nous avons annoncé précédemment que le gouvernement se disposait à présenter un projet de loi autorisant un emprunt de 60 millions pour l'Indo-Chine. Il paraît que la Banque de Paris et des Pays-Bas, sur les instances de M. Etienne, a pris ferme le montant dudit emprunt. La Banque de Paris et des Pays-Bas présente, en cette affaire, un groupe d'établissements financiers qui garantit le succès de l'emprunt, à la condition (acceptée par M. Etienne) que la souscription publique prenne les apparences d'un emprunt d'État, par l'ouverture des guichets du ministère des finances et des trésoriers généraux.

Le but apparent de cet appel au crédit est l'exécution de grands travaux publics; mais, en réalité, l'argent servira à couvrir le déficit du budget de la Cochinchine et le déficit du budget du Tonkin.

TABAC RÉPUBLICAIN

Le gouvernement républicain n'a pas, comme on sait, de plus puissant souci que de faire régner l'égalité. C'est chose convenue. Il arrive seulement que, de temps à autre, quelque incident se produise qui tend à détruire cette légende. En voici un qui date d'hier.

On sait que, dans les départements où la culture du tabac est autorisée, le nombre des pieds de tabac est limité et qu'une commission, nommée par le préfet, attribue à chaque propriétaire qui le demande, le nombre de pieds qui lui revient, en même temps que l'autorisation de les cultiver. C'est une mesure qui se justifie par le fait de l'existence du monopole entre les mains de l'État de la fabrication du tabac; mais il n'y a là, ou du moins il ne devrait y avoir qu'une question d'ordre agricole et administratif. Les républicains en jugent autrement. Le *Journal de la Dordogne* publie en effet le texte de la lettre suivante :

« J'ai l'honneur de vous informer que la commission de répartition de l'arrondissement de Sarlat a rejeté votre demande pour la culture de tabac, par hostilité marquée contre le gouvernement.

» Le maire, » (Ici la signature.)

Cela n'est pas écrit en français, mais la pensée est parfaitement claire. Pour avoir le droit de jouir d'un droit appartenant à tous, il faut être républicain, sans quoi on n'est pas digne de cultiver la terre suivant ses convenances.

Nous ne sommes point assez naïfs pour éprouver la moindre surprise de ce fait, seulement il est toujours bien de mettre en lumière le degré où les républicains poussent l'intolérance et... la bêtise.

LA QUESTION DE TERRE-NEUVE

On prétend que l'idée de soumettre la question de Terre-Neuve à un arbitrage international, serait très en faveur en ce moment au quai d'Orsay. Nous n'en sommes point surpris en raison du caractère de nos gouvernants. Les droits de la France à Terre-Neuve sont absolument incontestables, de même que c'est à l'Angleterre, et à elle seule, qu'il appartient

d'imposer sa volonté aux habitants de Terre-Neuve qui sont sous son autorité. Le gouvernement français n'a pas à s'inquiéter de faciliter à l'Angleterre l'exercice de ses droits de souveraineté. Accepter un arbitrage international, c'est faire soi-même l'aveu que les droits qu'on possède sont discutables, et tout ce qu'on peut espérer, c'est qu'on ne les mutilera pas trop. Il y a évidemment des circonstances où on est obligé de souscrire à une diminution de ses droits, mais il est inadmissible qu'on provoque soi-même cette diminution.

LE DÉCLASSEMENT DES ROUTES

Sur la motion de M. Bartissol, la Commission du budget a exprimé l'avis qu'il convenait d'opérer une fusion entre le service des ponts et chaussées, qui relève, ainsi qu'on le sait, du ministère des travaux publics, et le service des agents-voyers, qui dépend de l'administration préfectorale. Cette fusion, qui implique le déclassement des routes nationales, aurait pour effet d'abaisser de cinq ou dix millions le chiffre des crédits actuellement prévus pour le service des routes.

A CLAIRVAUX

M^{re} le duc d'Orléans subit la captivité très dure qui lui est imposée avec un courage, une bonne humeur toute française. La seule chose dont il se plaindrait peut-être, s'il n'avait juré de ne se plaindre de rien, serait le manque d'exercice.

Aimant tous les exercices de corps, rompu à toutes les fatigues, le prisonnier ne peut pas, à la Maison centrale, compenser la grosse somme de travail intellectuel qu'il fournit, par une dépense proportionnée de forces physiques. Il avait demandé dernièrement au ministère de l'intérieur l'autorisation de faire de l'escrime, mais cette autorisation lui a été refusée sous le prétexte que les détenus ne doivent pas avoir d'armes à leur disposition. Nous croyons inutile d'insister sur cet étrange règlement en vertu duquel les fleurets mouchetés sont rangés parmi les armes. Quoi qu'il en soit, le prisonnier a été privé de ce léger adoucissement à sa pénible captivité. On était moins sévère avec les anarchistes, pour lesquels le règlement devenait très élastique. Le prince Kropotkine, notamment, jouissait de la faveur non accordée au duc d'Orléans de ne jamais manger seul. Sa femme arrivait au pénitencier à 10 heures du matin, déjeunait avec lui et ne le quittait qu'au soir. Il est vrai que le crime du duc d'Orléans est d'avoir voulu servir sa patrie avec tous les Français de son âge.

BOULANGER & L'AMNISTIE

Au cours d'un interview publié par nombre de journaux parisiens, on cite une lettre de M. Boulanger à son cher ami Rochefort.

M. Boulanger remercie « son cher ami de l'article si bien tapé » qu'il a écrit sur l'amnistie et déclare que non-seulement « il n'acceptera jamais une amnistie dont voudraient se servir les gredins de gouvernants, mais encore qu'il ne voudrait pas qu'on en parlât et qu'on pût la regarder comme possible.

» Tel est mon sentiment tout entier; on

peut grâcier un Dillon, jamais Rochefort et Boulanger. Revenez donc sur la question aussi souvent que vous le jugerez convenable et toujours pour leur jeter à la face leurs ignominies, pour leur dire que, nous, nous ne les amnistierons jamais.

» Je suis parfaitement de votre avis; il faut laisser bouillir le mouton, mais il ne faut pas que nos amis se découragent. »

Nous ne savons trop ce que M. Boulanger entend par « laisser bouillir le mouton ». Cette finesse épistolaire nous échappe.

Mais il faut constater la manière... légère dont l'investisseur de Jersey parle de M. Dillon, son ex-ami, non moins cher que M. Rochefort devenu « un Dillon ». Serait-ce là le mouton? C'est de la belle et bonne ingratitude, car M. Boulanger s'est, dit-on, beaucoup nourri de ce mouton.

Nous préférons croire que cette lettre, extraite, dit-on, des papiers intimes de M. Rochefort, est l'œuvre d'un de ces fumistes qui exerce depuis huit jours sa petite industrie aux dépens de nos confrères parisiens.

Quelle drôle de cuisine en tout cas!

FLEURS ET ENCENS

Savourez ce que nous raconte un journal d'Avignon au sujet de la réception de M. Carnot dans cette ville.

« M. le Président de la République a été l'objet d'unanimes acclamations. L'arc-de-triomphe élevé à la porte de la Ligne par M. Octave Baze était construit entièrement avec des gerbes de blé. De l'encens brûlait, à la manière antique, dans quatre grands lampadaires situés à chacun des angles. Huit jeunes filles en costume provençal, dont quatre en costume noir, deux en bleu et deux en rose, ont jeté des fleurs lorsque M. Carnot a passé dessous. »

Ainsi, les républicains jettent des fleurs sous les pieds des chevaux de M. Carnot, absolument comme s'il s'agissait du passage du Saint-Sacrement un jour de Fête-Dieu. Et le modeste Carnot laisse faire tout cela; il ne songe nullement à s'en offusquer, se disant, en somme, que c'est à son mérite que l'on rend hommage.

LE PLAGIAIRE DE JOSEPH PRUDHOMME

M. Carnot vient de rentrer de sa deuxième tournée. Il a parlé un peu partout. Il serait peut-être bien embarrassé, par exemple, de dire de quoi. Il a eu cependant des mots qui resteront et nous promettons d'avance notre offrande au Dangean qui voudra colliger pour l'avenir les perles de l'éloquence présidentielle. Nous allons tout d'abord lui faciliter la besogne.

En donnant la croix au maire de Belfort, M. le Président s'est écrié :

« Je suis heureux de décorer en votre perle sonne la ville de Belfort. »

On affirme que M. Joseph Prudhomme traduit M. le Président devant le Tribunal de commerce comme plagiaire. Cette même ville de Belfort inspirait vraisemblablement le Démosthènes de la République athénienne.

« Votre territoire, a-t-il dit noblement au curé-doyen de Belfort, est petit par la surface ; mais il est grand par le cœur. »

Les voyages forment la jeunesse, dit un vieux dicton. Il nous paraît qu'ils forment l'âge mûr. au point de vue de l'éloquence tout au moins.

ALGÉRIE

LES TROUBLES. — MENACES POUR L'AVENIR

Les désordres, qui nous sont signalés depuis quelque temps en Algérie, méritent de fixer l'attention.

Ils ne sont pas des incidents isolés ; ils se rattachent à un ensemble.

Depuis un certain temps, les journaux algériens signalent le gâchis qui règne dans leur pays, gâchis dont ils attribuent l'origine à l'abus de la flagornerie électorale.

Après avoir rapporté l'histoire étrange du vol d'un troupeau de sept cent cinquante moutons, commis dans les environs de Constantine par une bande de cinquante indigènes, l'*Akhbar* ajoute : « Attendons-nous à ne plus trouver, en nous réveillant, la statue du duc d'Orléans qui fait l'ornement de notre place la plus réputée. Du train dont nous marchons, nous ne serons pas étonnés d'apprendre que des malfaiteurs l'ont déboulonnée et emportée pour en faire de la monnaie de billon. »

« Ce n'était pas la peine — écrit de son côté la *Liberté* — d'aller détruire les Kroumirs en Tunisie pour les laisser se reproduire en Algérie. »

Il est malheureusement à craindre que ces troubles n'aient des suites encore plus graves, n'annoncent quelque soulèvement à brève échéance. Tout donne à penser que les Sénousins, qui ont autour de nos possessions africaines soixante-quatre *zouaias*, et qui entretiennent chez nous maintes sociétés secrètes, cherchent à venger, par quelque prise d'armes, les Toucouleurs du Haut-Sénégal.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 28 mai 1890.

Dispositions excellentes, affaires très actives et hausse continue des rentes françaises, telle a été la physionomie du marché pendant la séance qui vient de finir. Le 3 0/0 cote 90.35 ; le 4 1/2 0/0, 106.25.

Parallèlement à la hausse de nos rentes, il faut signaler la reprise accentuée du Crédit Foncier à 4,245. Cette allure à la veille de la liquidation est d'un bon augure pour les acheteurs qui n'ont pas mis en doute la solidité de notre grand établissement de prêts fonciers.

Les bonnes tendances s'affirment également sur la Banque de Paris demandée à 833.75, en hausse de 8.75 sur hier. La Banque Nationale du Brésil est tenue à 590.

La Banque d'Escompte s'associe au mouvement et passe à 526.25. La Société Générale reprend le cours de 475, et la Société de Dépôts et Comptes courants celui de 600.

L'action des Etablissements Eiffel est demandée à 575. Il ne faut pas s'étonner de voir ceux qui connaissent les usines Eiffel rechercher les titres aux cours actuels ; c'est qu'ils savent bien que les dividendes sont assurés dès le début.

L'Aurifère Argentine entretient les transactions très animées vers 30 francs. L'action des Pierrières de Ceylan se négocie à 35 fr. Quant aux actions de la Gold-Trust, l'approche de l'Assemblée générale détermine de nombreuses demandes en prévision d'un dividende devant représenter près de 6 0/0 sur les cours actuels.

L'obligation des Chemins Economiques reste très ferme à 406.

NOUVELLES MILITAIRES

DÉPART DE L'ESCADRE

Malgré la mort inopinée du vice-amiral Dupetit-Thouars, le programme élaboré par lui pour la prochaine campagne du Levant sera suivi. Dimanche prochain 1^{er} juin, le vice-amiral Duperré prendra le commandement en chef de l'escadre d'évolution de la Méditerranée. Le départ de cette force navale est fixé au 3 juin, ainsi que nous l'avons annoncé.

LE BISCUIT

Si l'on demande à nos capitaines-commandants : « Que fait le soldat du biscuit qu'on lui distribue en temps de paix ? »

Tous répondront : « Le soldat en grignote quelques bribes, ou il le jette, et souvent en hiver il le brûle et se chauffe avec. »

Que faire à cela ? Supprimer le biscuit ?

Impossible ! Comment renouveler les approvisionnements et les maintenir en parfait état de conservation ?

Pourtant le biscuit distribué représente une fraction de la ration de pain, et ce biscuit est gaspillé, perdu. Il faut donc chercher et trouver remède à cet abus.

Ce remède, qu'on dit chercher inutilement, est pourtant bien naturel et bien simple.

Le biscuit n'est point un aliment goûté par nos soldats. Il ne satisfait pas leur estomac, et cependant il représente un *en cas* nécessaire en campagne et dont la fabrication et l'entretien doivent fonctionner en temps de paix, afin que l'approvisionnement soit suffisant en temps de guerre.

Il est évident, il est incontestable que les rations de biscuit de fabrication ancienne doivent être consommées, car agir autrement ce serait causer un déficit considérable à l'Etat, déficit que le budget de la guerre ne pourrait supporter.

Bref, il faut que ce biscuit soit mangé en temps normal.

Eh bien ! faites-le manger par les gradins qui peuplent les prisons, en remplacement du pain blanc de qualité supérieure à celui distribué à l'armée qui leur est généralement donné tous les jours.

— Mais, dit le patron, il y a une très bonne place sur le siège... Picard, vous vous serrerez un peu avec votre copain...

Le copain parut bien ne pas goûter cette façon d'agir, mais Picard protesta bruyamment, comme si la place que l'on donnait au voyageur était retenu par lui-même.

Delcroix, pendant une minute, s'était demandé avec effroi si un simple détail allait l'empêcher de pouvoir avertir à temps la famille Mauvrain, si ce rien allait compromettre à tout jamais le bonheur d'Hélène. Il sauta sur le marchepied avec une vivacité anxieuse qui frappa tous les voyageurs dont les têtes s'encastraient aux portières.

— En voilà un qui avait joliment peur de rester en route !

A peine installé il glissa une bonne pièce dans la main de Picard qui céda de mauvaise grâce et qui se radoucit un peu.

— N'oubliez pas le copain, dit-il à l'oreille de Delcroix.

Paul fut également généreux avec le copain qui accepta très bien et souleva sa casquette avec un grand merci.

— Maintenant en route, cria le maître de poste.

Tout le monde y trouvera son compte.

L'Etat n'aura pas de déficit.

Les soldats seront mieux nourris.

L'existence des détenus sera assurée. Ils ne seront peut-être pas satisfaits, mais entre leur satisfaction et celle de nos troupiers, je présume qu'il n'y a pas à choisir.

A chacun selon son mérite.

Et si quelqu'un doit manger du pain noir ou du biscuit avarié, ce doit être le coquin, et non le troupier.

(France militaire.)

MOUVEMENTS DE TROUPES

Le départ du 153^e régiment d'infanterie, pour tenir garnison à Toul, est actuellement chose décidée.

Il ne reste qu'à fixer la date à laquelle le corps devra quitter le gouvernement militaire de Paris pour se rapprocher de la frontière.

On n'était pas encore fixé sur les époques de la relève des trois compagnies que le 72^e régiment d'infanterie détache d'Amiens pour occuper Abbeville.

Le Ministre, sur la proposition de M. le général commandant le 2^e corps d'armée, vient de décider que ce détachement sera relevé de deux en deux ans, à partir du 1^{er} octobre 1891.

UNE STUPIDE PLAISANTERIE

Un soldat du 85^e de ligne a été victime d'une farce idiote dans la caserne du 26^e dragons, à Dijon. Invité à communiquer du feu de sa cigarette à une pipe préalablement bourrée de tabac mêlé à de la poudre de guerre, le malheureux, qui s'est exécuté sans défiance, a eu la figure brûlée et l'œil droit complètement enlevé. Le brigadier et les deux dragons, auteurs de cette stupide plaisanterie, ont été conduits à la prison militaire.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Le service d'été, sur le réseau d'Orléans, commencera le lundi 16 juin prochain.

COMMENT ON PAIE SES DETTES

Avant-hier, la femme X, sur le seuil de la porte d'une petite épicerie de la rue du Pressoir-Saint-Antoine, attendait qu'on la servit, quand vint à passer une autre femme du quartier, M^{me} Y.

La première l'interpella vivement, lui réclamant une somme qu'elle lui devait. M^{me} Y ne se le fit pas dire deux fois : les yeux furibonds, elle fonça sur sa créancière et la fit reculer ainsi jusque dans l'arrière-boutique où se

Picard jusqu'ici avait lanterné le plus possible, mais il vit que décidément celui qu'il attendait ne viendrait pas, car il y avait au moins vingt minutes que le train de Paris avait dû débarquer ses voyageurs à Chabrinant ; Picard se mit en mouvement.

— Presto presto, répéta le patron, nous sommes déjà en retard.

A ce moment, un monsieur âgé, d'une physionomie énergique, entra dans la cour ; il se mit devant les chevaux qui s'enlevaient déjà et d'une voix brusque :

— Une place pour moi ?...

Le maître de poste n'eut pas besoin de faire signe d'attendre à Picard ; le petit œil du conducteur s'était animé en apercevant le vieillard, celui-ci s'avança et répéta sa demande d'un ton plein d'impatience.

— Monsieur, répondit le directeur des messageries, nous sommes au grand complet.

Le visage du nouvel arrivant exprima un vif sentiment de dépit ; mais il ne tarda point à reprendre la ferme assurance qui le caractérisait.

Il s'approcha de la portière de l'intérieur ; il put constater que le maître de poste n'exagérait pas ; cependant Picard avait poussé le

trouve un lit, M^{me} X, marchant à reculons, tomba dessus. Alors M^{me} Y lui administra une maîtrise volée qui jeta l'épouvante dans la maison.

M^{me} X ripostait de son mieux et finit par lutter avec des chances égales. La bataille devint terrible : les peignes volèrent jusqu'au plafond, les chevelures, en un désarroi qui dénotait la chaleur de l'action, laissèrent sur le carreau des bouchons de postiches et des ongles authentiques.

L'épicière, ahurie par cette lutte des temps homériques dont était le théâtre son modeste établissement, appela au secours pour séparer les combattantes. Il ne se trouvait que des femmes dans le voisinage.

A trois ou quatre, elles tirèrent chacune de leur côté ; ce mouvement excita le feu pour quelques instants. Des lambeaux de jaquettes et de jupons restèrent entre les mains de celles qui voulaient rétablir la paix. La lutte cessa après épuisement complet des forces.

FAUSSE MONNAIE

Méfiez-vous des pièces de 5 francs en argent que vous recevez.

On vient d'en mettre de fausses en circulation, à l'effigie de la République et portant le millésime de 1854.

Parfaitement imitées et, comme trompe-l'œil, légèrement usées, ces pièces n'ont de défectueux que leur son, indiquant que le plomb est entré en grande partie dans leur fabrication.

ANGERS. — La fête générale des Corporations ouvrières d'Angers a été célébrée lundi, à la cathédrale, sous la présidence de M^r Freppel. La messe a été dite par M. le curé de Saint-Maurice.

L'église était littéralement pleine. A 40 heures, une vingtaine d'étendards et de bannières s'avancent au bas de la nef et se rangent autour de l'autel.

Après l'Évangile, Monseigneur monte en chaire. Très substantiel, sans surcharge, net et précis, conséquemment toujours court, il commence par émettre cette idée, que les gouvernements s'occupent du sort des ouvriers, d'une façon qui sera l'honneur de la fin du XIX^e siècle ; mais que l'entrave au bonheur des travailleurs, c'est le matérialisme ; et il développe cette thèse d'une manière captivante. Puis, mettant en présence l'un de l'autre le patron et l'ouvrier, il les félicite du bon esprit qui, en Anjou, règne entre eux, sachant ainsi éviter des froissements nuisibles aux intérêts réciproques. Leurs travaux ne sont-ils pas, dans une certaine mesure, vraiment solidaires, à ce point que la ruine a plus de chance d'être du côté du patron que du côté de l'ouvrier ? Celui-ci pourra trouver du travail dans d'autres ateliers, tandis que le patron, et cela se voit souvent, ris-

coude au copain en lui causant à voix basse. — V'la ton affaire, mais attends un brin, faut faire payer ça.

Cependant Delcroix qui, par similitude de situation, s'intéressait au voyageur malheureux, s'écria :

— Mon Dieu ! si je n'avais pas à Nonchancier une affaire de la plus grande importance, je céderais bien ma place... Peut-être un autre voyageur le pourrait-il sans trop de difficulté.

Et il jetait un regard sur le copain.

— Tiens ferme un peu, lui murmura Picard, l'affaire sera bonne.

D'autre part, dans la voiture, les voyageurs semblaient se renfoncer sur les coussins des banquettes, comme si l'on les menaçait d'étouffement en leur adjoignant le nouveau venu.

Le directeur des messageries, flairant un monsieur important, coulait des regards dans l'intérieur, en se balançant d'un pied sur l'autre sa feuille d'appel à la main ; il calculait mentalement le nombre de centimètres qu'on pourrait bien gagner en se serrant encore un peu ; il se retourna vers le vieillard avec un geste de regret.

— Impossible, monsieur, vous le voyez

La Corbeille de Noces

PAR JEAN LORFÈVRE.

X

Il était cinq heures du matin, Paul Delcroix se hâtait... Il n'avait pas une minute à perdre. Les chevaux étaient attelés, piaffaient prêts à partir, quand il arriva rue Saint-Claude, dans la cour des messageries.

— Avez-vous encore un coupé ?

— Non monsieur, ni un intérieur.

— Mettez moi n'importe où, alors.

— Tout est plein, vous auriez dû, monsieur, retenir votre place.

Paul frémissait de colère.

— Voyons cependant dit le directeur des messageries en s'approchant de la voiture.

Picard conduisait ; il était sur son siège ; son fouet caressait mollement la croupe des chevaux ; il retenait les rênes et n'avait point paru jusque-là fort pressé de partir. Il avait déjà mis pied à terre deux fois sous différents prétextes...

que de perdre son patrimoine entier et même celui de sa famille.

» Monseigneur traite, ensuite, des conditions de la paix sociale, qui ne peut être obtenue que par l'obéissance aux préceptes de charité enseignés par l'Eglise. Il termine par le mot qui résume la foi du chrétien, *Credo*, qu'il répète avec élan et qui est repris, avec la suite de la messe, dans un chant grandiose, auquel s'unissent toutes les voix de l'assemblée. »

(Union de l'Ouest.)

Les prix obtenus au concours musical de Cholet par la Société Sainte-Cécile se composent d'une médaille de vermeil, de deux superbes couronnes de vermeil et d'une somme de 500 fr. en espèces. De plus, le vase de Sèvres offert par le Président de la République pour la Société la plus méritante du concours, lui a été décerné à l'unanimité des jurys réunis.

LA FÊTE DE LA CROIX-ROUGE A TOURS

On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :

« La grande fête hippique dont nous avons publié ces jours derniers le programme, et qui sera donnée à Tours les 21 et 22 juin au profit de l'œuvre de la Croix-Rouge, promet d'être exceptionnellement brillante.

» Le Comité d'organisation n'a rien ménagé pour lui donner un éclat inusité.

» Des prix s'élevant à plus de deux mille cinq cents francs seront distribués entre les diverses catégories de concurrents qui prendront part au concours : équipages de maîtres, marchands de chevaux, voitures de louage et de commerce; sants d'obstacles par les officiers et les gentlemen.

» La journée du samedi tout entière sera consacrée au concours hippique.

» C'est le dimanche qu'aura lieu les deux grandes courses pour lesquelles de nombreux engagements sont dès à présent assurés. (Douze obstacles au minimum.)

» La journée sera terminée par la fête militaire, à laquelle participeront les régiments de cavalerie de la garnison et des moniteurs pris parmi tous les régiments d'infanterie du corps d'armée.

» Le clou de la journée sera le carrousel militaire et les quadrilles par les sous-officiers du 7^e hussards et du 25^e dragons.

» Toute la population de Tours, qui a conservé le souvenir du magnifique carrousel de 1881, est impatiente d'assister de nouveau à ce spectacle grandiose, bien fait pour exciter les sentiments d'admiration et de respect pour notre vaillante armée. »

NOUVEL AVERTISSEUR D'INCENDIE

L'usine à gaz du Mans va essayer un nouvel avertisseur d'incendie. — Il s'agit, dit la *Sarthe*, d'un sifflet au son grave, rappelant un peu

celui de la sirène, et qu'il est impossible de confondre avec le son des sifflets de locomotive.

La compagnie du gaz a trois de ces sifflets, dont elle va étudier, dans les expériences projetées, le timbre et l'intensité. Elle adoptera celui qui donnera les meilleurs résultats.

LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE A SAINT-BRIEUC

On assure que l'installation de l'éclairage électrique à Saint-Brieuc pour l'hiver prochain peut être considérée comme une chose faite. Il paraît même qu'il faudra abandonner le projet d'éclairer Lamballe en même temps, bien que la chute d'eau des Ponts-Neufs se trouve à égale distance des deux villes; la Société, qui ne comptait d'abord que sur 4,000 lampes à Saint-Brieuc, en aurait, dit-on, près de 2,000 assurées, c'est-à-dire un nombre suffisant pour absorber la force naturelle qui doit donner l'électricité.

LES MOULES

On signale deux ou trois commencements d'empoisonnement par les moules. Les malades, d'ailleurs, n'ont pas tardé à se rétablir.

Un conseil à ce propos :

Bien des personnes affirment qu'il faut s'abstenir des moules de mai à septembre. Cependant on en mange toute l'année.

En toute saison il est prudent d'introduire du vinaigre dans la cuisson.

Dès qu'on ressent des symptômes d'empoisonnement, avec ou sans éruption de plaques rosées à la peau, le traitement consiste à faire rejeter la matière ingérée avec de l'ipéca, ou de l'huile de ricin quand les matières toxiques ont pénétré dans le tube intestinal. Comme boisson, de la limonade, ou de l'eau vinaigrée. Pour relever les forces du malade, du thé avec de l'eau-de-vie ou du rhum.

On a conseillé comme moyen préventif, aux personnes qui mangent des moules, de boire un petit verre d'eau-de-vie ou de kirsch après leur repas.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Concours régional agricole et Fêtes au Mans Pendant les mois de mai, juin et juillet 1890

A l'occasion de ces concours et fêtes, la Compagnie d'Orléans fera délivrer du 23 mai au 4^{er} juin, les 7, 8, 21, 22, 28, 29 et 30 juin; les 5, 6, 12, 13, 14, 19, 20, 26, 27 et 28 juillet, des billets aller et retour de toutes classes, réduits de 40 0/0, à destination du Mans, aux gares et stations comprises entre :

Le Mans et Tours; Tours et Saint-Amand-Vendôme; Tours et Vierzon; Tours et Saint-Maur-sur-Indre; Tours et Angers (exclu); Blois et Romorantin (inclus); Aubigné, Mézery, La Chapelle-du-Chêne, Le Plessis-Pellouailles et Saumur.

Ces billets, valables seulement par toutes voies de la Compagnie d'Orléans, donneront

droit à l'admission dans tous les trains recevant réglementairement des voyageurs à plein tarif de la classe du billet délivré. Ils seront valables pour le retour, savoir :

Ceux délivrés du 23 mai au 4^{er} juin, pendant trois jours, non compris les dimanches et jours fériés;

Ceux délivrés les 7 et 8 juin jusqu'au mardi 10 juin inclus;

Ceux délivrés les 14 et 15 juin jusqu'au mardi 17 juin inclus;

Ceux délivrés les 21 et 22 juin jusqu'au mardi 24 juin inclus;

Ceux délivrés les 28, 29 et 30 juin jusqu'au mercredi 2 juillet inclus;

Ceux délivrés les 5 et 6 juillet jusqu'au mardi 8 juillet inclus;

Ceux délivrés les 12, 13 et 14 juillet jusqu'au mercredi 16 juillet inclus;

Ceux délivrés les 19 et 20 juillet jusqu'au mardi 22 juillet inclus;

Ceux délivrés les 26, 27 et 28 juillet jusqu'au mercredi 30 juillet inclus.

Dans un hôtel.

Un pickpocket entre à pas de loup dans la chambre d'un voyageur qui venait de rentrer.

— Ah! pardon, dit-il en regagnant vivement la porte, je vous croyais sorti.

Salle des Fêtes de l'Hôtel de Londres

GRAND CONCERT

ORGANISÉ PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS AUX BLESSÉS MILITAIRES

LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

(COMITÉ DE L'ARRONDISSEMENT DE SAUMUR)

Le Vendredi 30 Mai 1890, à 8 heures et demie précises

Avec le concours de plusieurs Artistes et Amateurs

PROGRAMME

PREMIÈRE PARTIE

- | | |
|---|-----------------|
| 1. Ouverture du <i>Calife de Bagdad</i> , orchestre..... | A. BOËLDIEU. |
| 2. Fantaisie-Ballet, violon et piano, M ^{me} R. et M. Goubeault.... | CH. DE BÉRIOT. |
| 3. Air des <i>Saisons</i> , M ^{lle} Closon..... | V. MASSÉ. |
| (A Romance en fa, pour violoncelle, M. de N..... | A. RUBINSTEIN. |
| (B Danse Hongroise, —..... | BRAHMS. |
| 5. Air de la <i>Coupe du Roi de Thulé</i> , M. Giraud, baryton du grand Théâtre de Lyon, des Théâtres Royaux de la Monnaie, à Bruxelles, et d'Anvers..... | E. DIAZ. |
| 6.M. Daniel Bac, du Théâtre des Variétés. | X. |
| (A <i>Crépuscule</i> , orchestre..... | J. MASSENET. |
| (B <i>Menuet-Entr'acte</i> , orchestre..... | G. MARTIN DE W. |

DEUXIÈME PARTIE

- | | |
|---|-----------------|
| 8. Sérénade pour instruments à cordes..... | G. PIERNÉ. |
| 9. Danse Villageoise, violoncelle, M. de N..... | D. POPPER. |
| (A <i>Les Enfants</i> , mélodie, M. Giraud..... | J. MASSENET. |
| (B Air d' <i>Arion</i> , —..... | J. MEHUL. |
| 11.M. Daniel Bac..... | X. |
| (A <i>Adieu</i> , mélodie, M ^{lle} Closon..... | G. MARTIN DE W. |
| (B <i>Pensée d'Automne</i> , —..... | J. MASSENET. |
| 13. Sérénade pour violon, violoncelle, flûte, harmonium et piano, M ^{me} R. MM. Ba., de N., Ba., et M..... | CH. M. WIDOR. |
| 14. <i>St-Georges</i> , valse-caprice, pour piano et orchestre..... | G. MARTIN DE W. |

Piano : M^{me} R.

On peut se procurer des Cartes chez M. COURANT, rue de la Comédie.

vous-même; vous partirez ce soir. Nous avons un autre départ à quatre heures.

— Il serait trop tard, je n'aurai plus aucune raison d'entreprendre ce voyage.

Le vieillard s'approcha de la portière :

— Messieurs, dit-il, chacun a ses affaires, c'est entendu, mais il y a des affaires et affaires; si quelqu'un veut me céder sa place pour cent francs, je suis prêt à les lui donner.

Le copain de Picard dressa la tête; il tira à lui un pan de sa blouse sur lequel Paul Delcroix s'était assis; il fut prévenu :

— Pardon, monsieur, dit un voyageur de l'intérieur en descendant, je suis tout disposé dans ces conditions à remettre mon voyage à demain, on ne gagne pas cent francs tous les jours.

— Voici, monsieur, ce qui vous revient; et je vous adresse mes vifs remerciements par dessus le marché. Vous ne vous figurez pas comme vous me rendez heureux.

Et il lui remit un billet de banque.

La plupart des autres personnes, dont quelques-unes avaient hésité devant la brusquerie de l'offre, auraient bien voulu maintenant avoir eu l'idée de rendre heureux ce voyageur en retard, si prompt à donner des papiers bleus.

Mais le copain surtout était fâché et déconfit d'avoir raté l'occasion pour avoir voulu faire le malin. Mais Picard lui dit qu'il retrouverait ça.

Tous les voyageurs étaient intrigués de l'allure du singulier vieillard et ils auraient bien voulu savoir quelle affaire si importante l'appelait à Nonchanier.

Il prit sa place au milieu de la curiosité générale qui ne semblait pas beaucoup l'embarrasser; et pendant que la voiture s'ébranlait, il se pencha à la portière pour remercier du geste Delcroix, qui, en intervenant le premier, lui avait donné une marque de sympathie.

On roula bientôt.

Le vieux regardait ses compagnons de voyage et ses yeux s'arrêtèrent sur un homme d'une assez forte corpulence, qui, de l'angle de l'intérieur où il était pelotonné, le fixait également d'un regard curieux.

Le vieillard semblait très impatient, il regardait sa montre... Il s'adressa à ce bonhomme qui lui faisait face.

— Pardon, monsieur, à quelle heure exacte cette voiture arrive-t-elle à Nonchanier?

— Dix heures et demie, monsieur.

— Bon! reprit l'étranger en réfléchissant.

Et il reprit :

— Vous êtes de Nonchanier?

L'homme regarda avec un certain air de méfiance l'étranger qui lui parlait si brusquement; mais il pensa qu'ils allaient être cahotés de concert pendant plusieurs heures, il valait mieux engager de suite la conversation puisqu'aussi bien ils étaient vraisemblablement destinés à causer ensemble entre le premier et le second relais.

— Je ne suis pas de Nonchanier même; je vais à Nonchanier pour la foire qui a lieu demain, répondit-il; c'est même à cause de cette foire qu'il y a tant de monde dans la voiture.

— Mais arriverons-nous bien à dix heures et demie?

— Parfois il y a du retard... Il y en aura probablement aujourd'hui, car le fouet de Picard ne paraît guère en train.

— En effet, on marche bien lentement, reprit le vieillard avec vivacité... N'est-ce pas ridicule aussi de n'avoir pas de la gare de Chabranant un embranchement jusqu'à Nonchanier...

— Sans doute, monsieur, le raccordement

serait ensuite très facile de Nonchanier à Brunsdons où passe le chemin de fer de Lyon.

— Mais alors pourquoi n'est-ce pas fait? dit le vieillard d'un air furieux.

— Cela se fera sûrement l'année prochaine, répondit l'homme d'une voix tranquille.

Ce calme irrita Manvrain; il donnait des marques d'impatience, il levait et baissait la vitre de la portière avec fracas, il grommelait et trouvait que la voiture allait avec la lenteur d'une tortue.

De son côté, Paul Delcroix était également fort impatient.

Delcroix ne connaissait point M. Martial Manvrain. En descendant de l'appartement de sa sœur il ne l'avait jamais croisé dans un corridor du Pensionnat ni aperçu par une porte entr'ouverte; la physionomie du vieillard l'eût frappé certainement; il ne l'eût point oublié.

Mais il se souvenait de ce qu'il en avait appris; et ce billet de cent francs donné en cette circonstance par le retardataire pour acheter sa place à un voyageur, faisait travailler son imagination.

(A suivre.)

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE
UNE PROPRIÉTÉ
Au Vau-Langlais, commune de Bagneux,

Comprenant : maison, servitudes, pressoir, cave, puits, jardin et vigne, le tout d'une superficie de 1 hectare 40 ares environ, joignant M. Liénard et M^{me} Bon-temps.

S'adresser, pour traiter, au notaire. (438)

Étude de M^e AUBOYER.

A VENDRE
Une jolie petite propriété
Au Pont-Fouchard, commune de Bagneux,

Comprenant : pavillon, cave, pressoir, cellier, jardin, vignes et potager, d'une contenance de 63 ares 96 centiares, le tout en parfait état.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTMENT

UNE MAISON
Rue de Bordeaux, 15,

Comprenant : salon, salle à manger, six chambres à coucher, cave, cour, jardin. Service d'eau de Loire.

S'adresser à M^{me} MAUBERT, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

A Vendre ou à Louer
POUR LE 24 JUIN 1890

UNE MAISON
Et Dépendances

Sise Grand'Rue, n° 12, occupée actuellement par le percepteur de Saint-Lambert-des-Levés.

S'adresser à M^e DENIEAU, notaire à Allonnes. (340)

A louer à Reims

Établissement complet pour vin de Champagne avec économie de main-d'œuvre de plus de 40 0/0. Caves les plus froides de la Champagne. S'adresser à BRISSET-FOSSIER, à Reims. (134)

MAISON & APPARTEMENT
A LOUER

Ancienne route d'Angers. S'adresser au bureau du journal.

BAINS DE MER

Plage de Saint-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée)

A LOUER 2 CHALETS

Sur la Plage.

Pour renseignements, s'adresser au bureau du journal ou à M. BODIN-CHIVERT, à Thouars.

BAINS CHAUDS
De la Loire

QUAI DE LIMOGES
Julien VINCENT

Établissement ouvert tous les jours de 6 heures du matin à 9 heures du soir.

ON DEMANDE pour la Saint-Jean prochaine, UN HOMME de vingt-cinq à trente-cinq ans, sachant conduire les chevaux et s'occuper des travaux des vignes et autres cultures ;

Et UNE FEMME veuve, sachant s'occuper des gros travaux de la campagne et de la basse-cour.

S'adresser au bureau du journal.

Une Mère de famille habitant la campagne, aux environs de Saumur, et pouvant fournir les meilleures références, prendrait de suite un **enfant au biberon**.

S'adresser au bureau du journal.

UN ÉCRIVAIN ayant fait ses preuves désirerait prendre la direction d'un journal conservateur en province.

LE JARDIN

Journal d'Horticulture générale

PUBLIÉ PAR

La Maison GODEFROY-LEBEUF, à Argenteuil (Seine-et-Oise)

Avec la collaboration de M. le marquis DE CHERVILLE, de M. Ch. DE FRANÇOIS, président de la Société d'Horticulture du Nord; de MM. Ch. BALTET, BERGMAN, CHATENAY, CORREYON, etc., etc.

Abonnements : 1 an, 12 fr. ; 6 mois, 7 francs

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

ÉPICERIE PARISIENNE
IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

ALCOOL A BRULER

Sans odeur, ne fume pas et ne noircit pas en brûlant ; 30 0/0 de réelle économie. Le litre, 1 fr. 30 ; la bouteille d'environ 1 litre, 4 fr. 15.

Le verre en plus est compté et repris pour 10 cent.

MAGNIFIQUES BOUGIES DE COULEURS

En paraffine.....la boîte 4.70

En stéarine..... — 4.50

SULFATE DE CUIVRE

1^{re} Marque 98 0/0 de pur

Entrepôt : Rue Dailly, SAUMUR

Chez M. A. COURTET

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^e
Rue Jacob, 56, à Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND

Les éditeurs du journal la Mode illustrée, désirant augmenter encore l'intérêt des lectures que leur journal offre à leurs abonnés, ont élargi le cadre de leurs collaborateurs, afin d'introduire plus de variété dans le choix des romans que ce journal publie.

Avec le numéro 12 (23 mars), a commencé la publication de Mer Bleue, par M. Pierre MAEL, le jeune auteur déjà célèbre du Torpilleur 29, de l'Alcyon, de Flot et Jusant et de Sauveteur.

Le roman Mer Bleue est écrit spécialement pour la Mode illustrée ; un style coloré et d'un charme puissant encadre une action des plus poignantes créée par l'imagination de M. Pierre Maël.

L'illustration a été confiée à M. LE SÉNÉCHAL, peintre du ministère de la Marine, et à M. G. VUILLIER, artiste dessinateur, qui sèmeront dans le texte leurs charmantes compositions.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^e, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

Première édition : trois mois, 3 fr. 50 ; six mois, 7 fr. ; Douze mois, 14 fr. — Quatrième édition, avec une gravure colorée chaque numéro : trois mois, 7 fr. 50 ; six mois, 13 fr. 50 ; Douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris				7 55	12 50	7 55	8 30	11 25	
Chartres	6			9 34	10 5	2 51	9 43	10 16	1 23
Château-du-Loir	10 13			12 24	1 58	6 35	12 28	1 8	4 50
Noyant-Méon	11 20			1 7	3 8	7 40	1 13		5 54
Liniers-Bouton	11 29				3 17	7 49			6 4
Vernantes	11 43				3 30	8			6 13
Blou	11 54				3 41	8 10			6 23
Vivv	12 2				3 49	8 17			6 31
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	12 15			1 44	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42
(départ)	12 23			1 47	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53
Nantilly (arrivée)	12 31				4 22	8 41			7
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	12 41				4 34	8 51			7 11
(départ)		8 31	10 37		4 11	8 30			6 50
Nantilly (départ)		8 37	10 44		4 23	8 43			7 3
Chacé-Varrains		8 48	10 52		4 29	8 49			7 9
Brézé-Saint-Cyr		9	2 11		4 37	8 56			7 17
Montreuil-Bellay		9 19	11 24		4 57	9 11	2 22	2 59	7 29
Thouars			11 57		2 45	5 33	9 37	2 44	3 28
Niort			3 58		4 30	8 42		4 31	5 20
Saintes					6 30	11 52		6 12	7 53
Bordeaux					9 52	3 34		9	11 13
					soir	matin	soir	matin	soir

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte soir	Expr. soir	Expr. soir
Bordeaux				5 40		8 20			3
Saintes				7 15	9 9		11 39		6 43
Niort				9 32	10 55		2 5	5 30	8 10
Thouars				6 5	12 11	1 35	4 15	8 21	9 59
Montreuil-Bellay	9 35	6 38		1 4	2 37	4 55	9 6	10 32	11 15
Brézé-Saint-Cyr	9 55	7 18			2 50	5 18	9 41		
Chacé-Varrains	10 7	7 27			2 57	5 26	9 49		
Nantilly (arrivée)	10 13	7 34			3 2	5 31	9 55		
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	10 22	7 45			3 13	5 42	10 3		
(départ)		7 25	11 25		2 52	5 20			
Nantilly (départ)		7 38	11 36		3 3	5 33			
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)		7 47	11 44	1 31	3 11	5 41		10 59	11 46
(départ)		7 57	11 54	1 36	3 15	5 45		11	7 11
Vivv		8 10	12 10		3 27	5 59			
Blou		8 19	12 19		3 35	6 8			
Vernantes		8 22	12 33		3 46	6 20			
Liniers-Bouton		8 45	12 46		3 57	6 32			
Noyant-Méon		8 59	1	2 12	4 9	6 44		11 44	
Château-du-Loir		10 10	2	2 58	5 22	7 58		12 26	1 12
Chartres		2 47		5 54	9 26	12 4		3 26	4 05
Paris		5 25		7 30	11 50	2 27		5 10	5 45
		soir		soir	soir	matin	soir	matin	matin

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direct mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir
Nantes	10 45			8 25	8 55	12 7	3 10
Angers	2 19	6 30	10 29	12	2 57	5 35	9 35
La Mérité	2 52	7 10	10 54	12 37	3 42	6 16	10 1
Les Rosiers		7 19	11	2 12	4 6	3 52	6 25
Saint-Clément		7 26		2 14	4 3	3 59	6 32
Saint-Martin		7 33		2 15	4 4	4 6	6 39
Saumur (arrivée)	3 22	7 46	11 18	1 11	4 20	6 52	10 24
(départ)	3 27	7 52	11 16	1 15	4 31	7	10 30
Varennes		8 5	11 32	1 29	4 45	7 13	
Port-Boulet		3 52	8 20	11 41	1 40	5 1	7 29
Langeais		4 26	8 59	12 3	2 14	5 46	8 11
Tours (arrivée)		5 5	9 42	12 46	2 53	6 35	8 51
Paris (arrivée)		10 39		4 40	10 46	2 35	5 7
		matin	matin	soir	matin	soir	matin

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Expr. soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte matin	Omn. mixte matin	Expr. matin	Omn. mixte matin	Direct mixte soir
Paris	8 45	9 40	11 25	12 45	11 20	9 10	12 20
Tours	1 23	5	7 15	10 47	2 53	5 25	8 47
Langeais	2 13	5 43	8	11 38	3 30	6 8	9 30
Port-Boulet	2 38	6 32	8 39	12 11	3 50	6 43	10 7
Varennes		6 32	8 54	12 22		6 54	10 19
Saumur (arrivée)	2 57	6 45	9 4	12 33	4 5	7 6	10 32
(départ)	3 3	6 52	9 12	12 39	4 9	7 12	10 42
Saint-Martin		7 6	9 26	12 51		7 25	
Saint-Clément		7 13	9 33	12 57		7 32	
Les Rosiers		7 21	9 41	1 4	4 25	7 39	
La Mérité	3 28	7 32	9 52	1 13	4 32	7 48	11 13
Angers (arrivée)	3 57	8 21	10 41	1 54	4 57	8 32	11 53
Nantes (arrivée)	5 55		1 51	5 38	6 42	12	
		matin	matin	soir	soir	soir	soir

SAUMUR — LA FLECHE

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur	7 52	11 21	4 31	Bourgueil	7 55	11 50	3 30
Port-Boulet	8 44	1 10	5 10	Port-Boulet	8 45	12	3 40
Bourgueil	8 54	1 20	5 20	Saumur	9 4	12 33	4 5

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur 1890

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,